



Changement de statut d'une entreprise individuelle

Par Visiteur

BONJOUR,

j'ai créé une entreprise individuelle il ya deux ans, mais mon entreprise commence à peine à fonctionner. je suis wedding planner et j'ai eu mon premier contrat en septembre 2008. j'ai le statut salarié créateur d'entreprise car j'ai gardé mon activité salariale. entre temps j'ai acheté un appartement et donc je pensais changer le statut de mon entreprise en société afin de protéger mes biens.

soit je fais un changement de statut soit je ferme mon entreprise et je crée une SA me permettant ainsi de repartir sur 2 ans en tant que créateur/salarié et essayer de bien lancer ma société avant de quitter mon autre poste et d'être exonéré de certaines charges car je n'ai pas assez de contrats aujourd'hui pour vivre de cette activité. que me conseillez vous?

Par Visiteur

Bonjour.

Effectivement, la création d'une Société à la suite de la fermeture de votre entreprise risque d'être fiscalement plus intéressante.

En effet, les frais de création d'une entreprise individuelle sont presque nuls à côté de ceux d'une SA.

Aussi, un simple changement de statut ne vous fera presque rien économiser.

En revanche, je ne suis pas sûr que la SA soit parfaitement adaptée si votre société est en plein lancement. Généralement, dans ce genre de cas, je recommande plutôt une SAS qui est plus souple à manier.

Cordialement.